Ministère de la Santé

Équipes Santé Ontario
Série des communications virtuelles

Plans harmonisés de gestion de l’information

Juillet 2021

Ontario

Reconnaissance du territoire

Nous nous réunissons de manière virtuelle aujourd'hui et les participants viennent de toutes les régions de ce que nous appelons maintenant l'Ontario.

Je reconnais que je me joins à cette réunion depuis la région englobée dans le Traité 13, aussi connu sous le nom de « Toronto Purchase ».

Historiquement, Toronto est un lieu de rassemblement pour plusieurs nations, notamment les Anishnaabeg, les Haudenosaunee et les Wendat.

Nous sommes reconnaissants de la chance que nous avons de vivre, de nous rencontrer et de travailler sur ce territoire, et de rendre hommage à la Première Nation Mississauga de New Credit.

Ontario

Exposé du jour

ORDRE DU JOUR

00
12 h à 12 h 10

Introduction
- Séance d'aujourd'hui
- Objectifs

01
12 h 10 à 12 h 30

Aperçu du Plan harmonisé de gestion de l'information (PHGI)
- Aperçu des objectifs et principaux éléments du PHGI
- Orientation actuelle pour soutenir le partage de l'information
- Foire aux questions.

02
12 h 30 à 12 h 55

Discussion sur les faits saillants des équipes de Santé Ontario (ESO)
- Partage des faits saillants des étapes initiales de certaines ESO et leçons apprises
- Foire aux questions.

03
12:55 à 13 h 35

Séances en petits groupes
- Approfondissement de la planification du PHGI

1. Besoins en matière de gestion de l'information
2. Gouvernance et responsabilisation en matière d'information
3. Considérations en matière de protection de la vie privée et plans
4. Approches innovantes et leçons apprises

04
13 h 35 à 14 h

Conclusion
- Compte rendu des petits groupes
- Conclusion

Ontario

Contexte et objectifs

La mise en œuvre des équipes Santé Ontario (ESO) est essentielle au plan du gouvernement visant la mise sur pied d'un système de soins de santé moderne, durable et intégré qui permet de mieux relier les fournisseurs de soins de santé et d'offrir des services axés sur le patient/client.

Façon dont les ESO transformeront la prestation des soins
Les ESO entraîneront des améliorations dans l'ensemble du quadruple objectif :

- **Meilleure expérience pour le patient et le fournisseur de soins**
- **Meilleurs résultats cliniques pour les patients et la population**
- **Meilleure valeur et efficacité**
- **Meilleures expériences des fournisseurs**

L'élaboration et la mise en œuvre d'un PHGI solide et résilient permettront de mettre l'accent sur l'acquisition et la gestion des données et de l'information nécessaires pour atteindre les objectifs des ESO en matière de soins intégrés, tout en protégeant la vie privée.

Alors que la COVID-19 continue de poser des défis sans précédent en ce qui concerne la capacité du système de santé, le ministère demeure déterminé à adopter une approche souple dans la mise en œuvre des ESO.

Ontario

Stratégie Priorité au numérique pour la santé

La stratégie Priorité au numérique pour la santé est au cœur des efforts de transformation du système de soins de santé du gouvernement afin qu'il soit intégré, durable et axé sur les patients. De solides capacités numériques sont essentielles à l'intégration du système et au partage de l'information dans l'ensemble du système de soins de santé afin que les patients reçoivent des soins harmonisés.

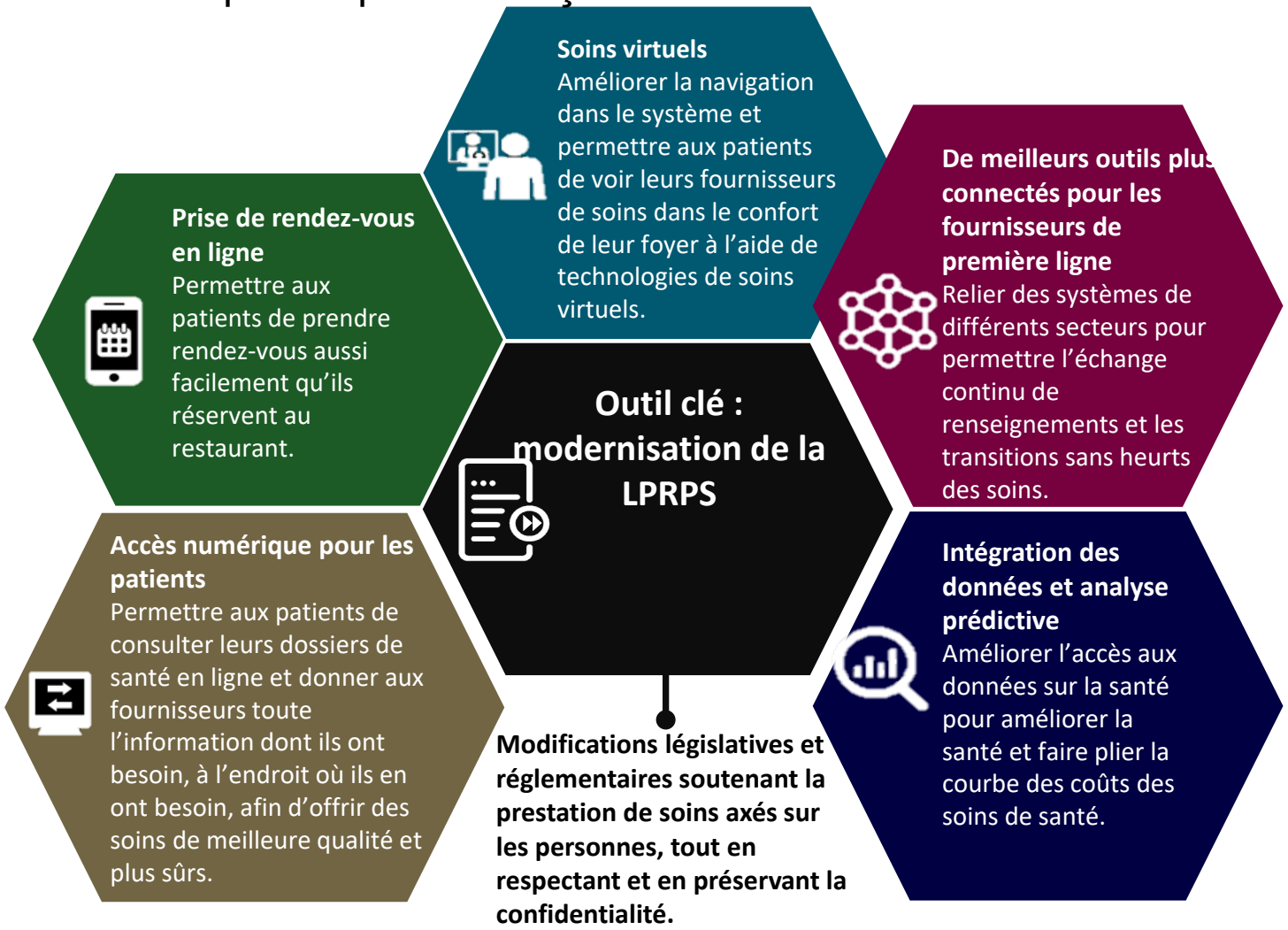

Ontario

1. Aperçu du Plan harmonisé de gestion de l’information

- Aperçu des objectifs et des principaux éléments du PHGI
- Points saillants des considérations et des mises à jour sur les outils en matière de gestion de l’information et de protection de la vie privée
  - *Christine Sham, directrice, Direction des stratégies et des politiques de gestion de l’information, MSAN*
  - *Andrew Drummond, conseiller principal en politiques de gestion de l’information, Direction des stratégies et des politiques de gestion de l’information, MSAN*

Principaux points à retenir

Puisque les données constituent des ressources clés, la gouvernance des données, l'intendance des données et la protection continue des renseignements personnels sur la santé (RPS) sont essentielles pour que les ESO satisfassent au quadruple objectif.

Le PHGI des ESO est un outil qui vise à mettre l'accent sur la gouvernance et l'intendance des données afin que les ESO puissent atteindre les objectifs en matière de soins intégrés, tout en protégeant la vie privée.

Les ESO doivent résumer leurs plans d'atteinte de ces objectifs durant la première année dans le modèle de soumission du PHGI. Compte tenu de l'incroyable travail des membres des ESO pendant la pandémie, le délai de soumission a été prolongé jusqu'au **30 septembre 2021 pour les ESO approuvées des cohortes 1 et 2.**

Les résumés de PHGI soumis par des ESO seront utilisés dans le cadre du dialogue continu visant la compréhension des besoins et des priorités des ESO, la définition des pratiques exemplaires et des outils, ainsi que la détermination de mesures de soutien supplémentaires qui pourraient s'avérer nécessaires.

Il s'agit d'une étape de la démarche progressive visant l'amélioration du partage de l'information à l'échelle locale et provinciale.

Notez la date! 22 juillet (12 h à 13 h) : Séance d'information sur les ensembles et les supports de données, qui vise à donner aux cohortes 1 et 2 des ESO approuvées l'occasion de poser des questions sur leurs ensembles de données mis à jour. Des renseignements supplémentaires et des détails sur l'inscription vous seront communiqués sous peu.

Ontario

Pourquoi établir un Plan « harmonisé » de gestion de l'information?

Étant donné qu'une ESO compte un large éventail de membres, le PHGI fournit un mécanisme permettant de faciliter les premières discussions sur les principes, les priorités et les objectifs communs, les structures et processus de gouvernance et de responsabilisation en matière de données, la gestion des données, l'accès aux données ainsi que le respect de la vie privée.

Patients/ clients

- Évite aux patients/clients de raconter leur histoire encore et encore
- Assure la protection des renseignements personnels et un accès approprié à leurs RPS
- Fournit une transparence quant à la façon dont leurs RPS sont utilisés et aux personnes qui les utilisent
- Guide les patients/clients sur la façon de régler les problèmes, par exemple en cas de violation ou de demande d'accès

Fournisseurs

- Permet l'accès aux renseignements de qualité dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin, grâce à des voies simplifiées de prestation de services qui soutiennent la prestation des soins
- Assure une uniformité parmi tous les fournisseurs et veille à ce qu'ils agissent selon des normes communes, notamment en matière de protection de la vie privée

Organismes

- Aide à gérer les données en tant qu'actif, en adéquation avec les objectifs communs
- Fournit aux ESO des politiques et processus harmonisés de gestion de l'information clairs relativement à la responsabilisation et aux responsabilités, ce qui permet aux équipes de concentrer leurs efforts sur la prestation de soins aux patients/clients

Plan harmonisé de gestion de l'information

- Le PHGI devrait évoluer au fil du temps, en adéquation avec les objectifs en matière de soins intégrés des ESO.
  - Le PHGI initial tiendra compte **des objectifs et tactiques à court terme des ESO** dans l'environnement actuel, par exemple, les populations cibles actuelles, les priorités de refonte des soins ainsi que le paysage financier, législatif et réglementaire.
  - À mesure que les ESO évolueront, les plans intégreront des stratégies et des tactiques à long terme pour organiser et offrir des soins plus connectés aux patients/clients au sein de leur collectivité locale.
- Ces plans comprennent des considérations à l'intention des dépositaires de renseignements sur la santé au sein d'une ESO afin qu'ils recueillent et divulguent de façon sécuritaire les RPS à des fins de prestation des soins, de manière à ce que les données appuient la planification, l'amélioration de la qualité et l'évaluation.

- Les sujets à aborder dans le PHGI sont les suivants :

Structures et processus de gouvernance et de responsabilisation

Clarifier les rôles et les responsabilités en matière de gestion des données, y compris la protection de la vie privée.

Définition des priorités et besoins en matière de gestion de l'information

Définir les exigences techniques et opérationnelles d'entreprise pour les données qui appuieront les objectifs des ESO.

Plans en matière de gestion de l'information et de protection de la vie privée

Établir les tactiques en matière de gestion de l'information, de protection de la vie privée et, le cas échéant, de sécurité, ainsi que les échéances et principaux jalons associés.

Risques et atténuation

Déterminer les risques associés à l'acquisition et à la gestion des données afin d'éviter les pièges et d'atténuer les risques.

Ontario

Pourquoi avons-nous besoin d'une gestion des données?

- Permettre aux organismes de tirer profit de leurs données
- Assurer des données fiables de haute qualité qui sont accessibles aux utilisateurs autorisés tout en les protégeant contre une mauvaise utilisation

La gestion des données est « l'élaboration, l'exécution et la supervision de plans, de politiques, de programmes et de pratiques qui offrent, contrôlent, protègent et améliorent la valeur des données et de l'information tout au long de leurs cycles de vie ». (DAMA-DMBOK, 2017)

Les activités de gestion des données sont décrites plus en détail dans le corpus de connaissances en gestion des données de la *Data Management Association International – Data Management Body of Knowledge [DAMA-DMBOK], 2017*

- Les activités de gestion des données peuvent être regroupées **en trois catégories** :
  - Gouvernance – aide à contrôler l'élaboration des données et à réduire les risques associés à leur utilisation.
  - Cycle de vie – axé sur la planification et la conception des données, ce qui permet leur utilisation et assure une maintenance efficace ainsi qu'une utilisation réelle des données.
  - Éléments fondamentaux – font partie intégrante de l'ensemble du cycle de vie des données et du succès des activités de gouvernance.

Ontario

Pourquoi avons-nous besoin d'une intendance des données?

- Cultiver des pratiques d'intendance des données afin de gérer efficacement les données

L'intendance des données correspond « à une responsabilisation en matière de données et à des processus qui assurent un contrôle et une utilisation efficaces des données ».

(DAMA-DMBOK, 2017)

Des informations supplémentaires sur le champ d'intérêt pour chacune des fonctions de gestion de données sont décrites plus en détail dans le *DAMA-DMBOK, 2017*

- Grâce à la transformation numérique, la reconnaissance des fonctions d'intendance des données (le mouvement international visant la professionnalisation du rôle de dépositaire des données est en cours) s'est accrue au même titre que l'importance des données :
  - **Responsabilité des aspects techniques de la gestion des données.** (Directeur de l'information [DI])
  - **Responsabilité des aspects opérationnels de la gestion des données.** Définit les besoins opérationnels en établissant un glossaire d'affaires, une structure de données, la signification des données et la qualité prévue des données. (Directeur des données [DD]/dépositaire principal des données [DPD])
- La gestion des deux fonctions permettrait d'atteindre l'équilibre approprié entre les aspects techniques de la gestion des données (DI) et la gouvernance, la protection de la vie privée ainsi que l'utilisation éthique et autorisée (DD/DPD).

Ontario

Capacités en matière de gouvernance des données

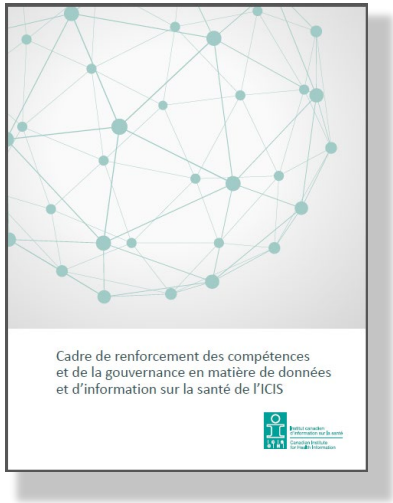

- Pour aider les organismes de soins de santé à se lancer dans une voie de gouvernance des données et de l'information, l'ICIS a produit le Cadre de renforcement des compétences et de la gouvernance en matière de données et d'information sur la santé ainsi que des trousses à outils connexes. Ces documents contiennent des connaissances de base, une liste de vérification des capacités et des guides servant à la réalisation d'évaluations internes et en réseau.

- Les ESO peuvent choisir les trousses à outils, ou les composants des trousses à outils, qui répondent à leurs besoins.

- Le cadre de l'ICIS comprend 4 domaines, chacun ayant ses propres compétences, et décrit des niveaux allant d'élémentaire à performant.

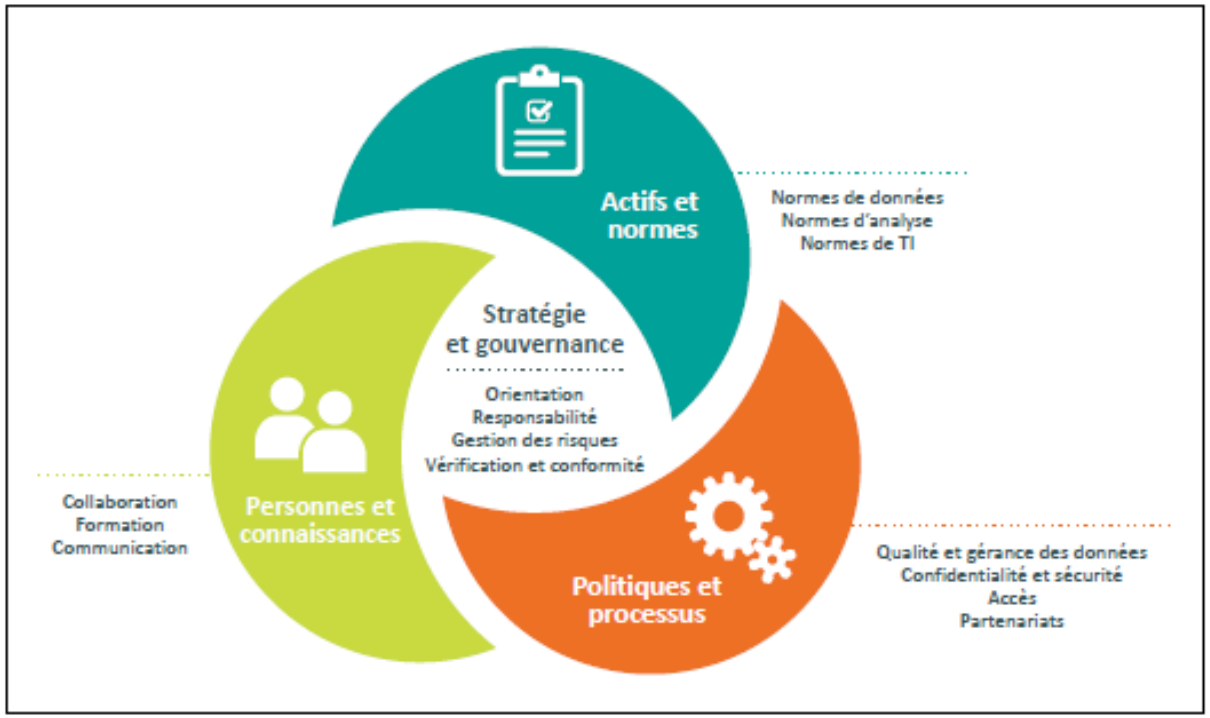

Ontario

Renseignements personnels sur la santé (RPS)

Renseignements oraux ou enregistrés permettant l'identification d'une personne s'ils concernent la santé physique ou mentale de la personne, les antécédents médicaux de sa famille, l'identification de son fournisseur de soins de santé, l'admissibilité à une couverture ou le paiement de soins de santé ainsi que le numéro de santé de la personne, comme le définit la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé* (LPRPS).

Objet de la LPRPS

Il s’agit d’un exercice d’équilibre visant à :

- Protéger les RPS en établissant des règles qui en limitent la collecte, l’utilisation et la divulgation, et imposent des conditions sur ces activités, par des personnes qui ont la responsabilité de quantités importantes de RPS, à savoir les « dépositaires de renseignements sur la santé ».
- Faciliter la prestation des soins de santé par les fournisseurs, tout en respectant la vie privée.
- Donner aux personnes un droit d’accès et de correction concernant leurs RPS, à quelques exceptions près.
- Assurer un examen indépendant et la résolution des plaintes concernant le traitement des RPS – rôle du commissaire à l’information et à la protection de la vie privée.

LPRPS – Qui est couvert, dans diverses mesures?

- Les dépositaires de renseignements sur la santé qui collectent, utilisent et divulguent des RPS
- Les agents des dépositaires de renseignements sur la santé, comme le définit la Loi
- Les bénéficiaires qui ne sont pas des dépositaires de renseignements sur la santé et qui recueillent des RPS auprès d'un dépositaire de renseignements sur la santé
- Les « bénéficiaires légaux » : chercheurs, registres prescrits et entités prescrites
- Les personnes qui ne sont pas des dépositaires de renseignements sur la santé et qui recueillent, utilisent et divulguent des numéros de carte de Santé
- Les personnes qui fournissent des moyens électroniques aux dépositaires de renseignements sur la santé pour le traitement des RPS, notamment les fournisseurs de services électroniques et les fournisseurs d'un réseau d'information sur la santé, ainsi que Santé Ontario en particulier, en ce qui concerne son rôle en tant qu'organisation prescrite qui crée et conserve le dossier de santé électronique (DSE)

LPRPS et équipes Santé Ontario

- Seuls les dépositaires de renseignements sur la santé sont autorisés à recueillir, utiliser et divulguer des RPS dans le cadre des équipes Santé Ontario.
    - Les dépositaires de renseignements sur la santé peuvent seulement recueillir, utiliser et divulguer des RPS aux patients/clients auxquels ils prodiguent des soins.
    - Ils ont de nombreuses obligations, pas seulement des pouvoirs, qui peuvent être perçues comme étant exigeantes.
- Certains membres des ESO (par exemple, les conseils scolaires) ne sont pas des dépositaires de renseignements sur la santé en vertu de la LPRPS. Par conséquent, l'accès à l'information et son partage entre ces organismes peuvent être limités.
- La compréhension des exigences de la LPRPS et d'autres lois et règlements sera essentielle à l'établissement de politiques et procédures harmonisées en matière de protection de la vie privée.
- Les obligations et les autorités actuelles en vertu de la LPRPS se poursuivent. Aucun accord ni PHGI ne peut les modifier. Par exemple, un accord ne permettra pas le partage de données, qui ne serait pas autorisé autrement.
- Il convient de noter qu'un ou plusieurs dépositaires de renseignements sur la santé peuvent soumettre une demande auprès du ministre pour agir à titre de seul dépositaire de renseignements sur la santé.

Mises à jour : Amélioration du partage des données par l'entremise de Solutions numériques pour la santé et d'outils de protection de la vie privée

- Le ministère et Santé Ontario appuient le partage des données par l'entremise de plusieurs mécanismes, tout en encourageant les ESO à renforcer leurs capacités par l'établissement de solides capacités de gouvernance et de gestion des données.

Accès accru au DES

- ✓ Les dépositaires de renseignements sur la santé peuvent **se connecter au dossier de santé électronique** si l'information est requise pour fournir des soins de santé ou prévenir les risques de préjudice, ou pour toute raison en vertu de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé* ou de la *Loi sur l'immunisation des élèves*.
- ✓ Depuis avril 2021, Santé Ontario a accès **à des services d'ambulance, à des fournisseurs de services à domicile et communautaires, à des hospices et à des ambulanciers communautaires** qui répondent aux critères confirmés de liaison.
- ✓ En juin 2021, Santé Ontario a reçu une liste des **équipes multidisciplinaires autochtones de soins primaires** qui pourraient être intégrées à des fins de liaison.

** Une liste des dépositaires de renseignements sur la santé et un accès seront mis à la disposition.*

Outils de protection de la vie privée et d'accès

- ✓ **Fournir des services en ligne et élargir l'accès au Système CHRIS d'information sur la santé des clients** (Système CHRIS) pour soutenir les soins aux patients axés sur le travail d'équipe.
- ✓ **Favoriser des transferts courtois** entre les fournisseurs en modernisant le Service d'orientation en matière de soins de santé de la province.
- ✓ Soutenir les **occasions de présenter les solutions** et les réussites des ESO.
- ✓ La LPRPS comprend plusieurs dispositions que les ESO peuvent mettre à profit pour le partage de l'information. Le ministère continue d'**évaluer les autres outils législatifs qui pourraient être nécessaires**.

Spécifications en matière d'interopérabilité

- ✓ Les modifications apportées à la LPRPS concernant l'**échange de renseignements dans le contexte des solutions numériques pour la santé** sont en vigueur depuis le 1er janvier 2021 dans le Règlement de l'Ontario 569/20, article 1.
  - ✓ Fournit à Santé Ontario la capacité de définir et de mettre en œuvre les normes et les exigences qui seront utilisées dans les spécifications en matière d'interopérabilité afin de favoriser un partage uniforme d'information significative sur la santé, ce qui renforce le soutien à l'égard de l'échange de renseignements dans le contexte des solutions numériques pour la santé en Ontario.
  - ✓ Santé Ontario organisera le deuxième webinaire sur le programme d'échange de renseignements dans le contexte des solutions numériques pour la santé, qui aura lieu le 20 juillet 2021.

Ontario

<u>Exemples</u> d'objectifs du PHGI pour la première année

L'objectif global est d'assurer que les membres des ESO aient un accès rapide et partagé à des données et renseignements de qualité à des fins de prestation intégrée des soins, de planification, d'amélioration de la qualité et d'évaluation.

Compte tenu du caractère unique des ESO et du fait qu'elles se trouvent à différentes étapes de leur parcours, chaque ESO aura des priorités et des objectifs différents à court et moyen terme.

Les activités peuvent être consécutives ou simultanées et être officialisées en tant que projet ou activités opérationnelles.

Gouvernance et responsabilisation

- Élaborer et établir un cadre de gouvernance et un comité sur la protection de la vie privée
- Clarifier les rôles et responsabilités en matière de gestion de l'information et de protection de la vie privée
- Déterminer les mesures de rendement nécessaires à la réussite
- Déterminer les services de soutien internes et externes qui peuvent être utilisés et partagés

Besoins en matière de gestion des données et de l'information

- Déterminer les sources potentielles de données et les exigences techniques
- Déterminer les données et RPS nécessaires, la personne qui en aura besoin et la raison de leur utilisation
- Établir des dispositions harmonisées de partage des données selon une démarche progressive
- Cartographier les flux de données et effectuer des évaluations de la protection de la vie privée au sein de ceux-ci
- Déterminer les principes et établir la priorité dans l'harmonisation des politiques et procédures en matière de protection de la vie privée

Éducation et sensibilisation

- Assurer la sensibilisation à la protection de la vie privée ou la formation
- Déterminer les besoins en matière de sensibilisation à la protection de la vie privée ou de formation

Ontario

Période de questions

- Période de questions
  - *Christine Sham, Direction des stratégies et des politiques de gestion de l'information*
  - *Olive Collaco, Direction des stratégies et des politiques de gestion de l'information*
  - *Andrew Drummond, Direction des stratégies et des politiques de gestion de l'information*
  - *Barb Guiao, Direction des stratégies et des politiques de gestion de l'information*
  - *Allison Costello, Direction de la mise en œuvre et du soutien des ESO*
  - *Jillian Paul, Direction des politiques et de la planification intégrées des ESO*
  - *Andrew Levy, Direction du Programme des solutions numériques pour la santé*

2. Séance sur les faits saillants des ESO

- Partage des faits saillants des étapes initiales et des leçons apprises
  - *Thodoros Topaloglou, équipe Santé Ontario de Burlington*
  - *Kathy Peters, équipe Santé Ontario de Burlington*
  - *Colleen Neil, équipe Santé Ontario d'All Nations Health Partners*

Thodoros Topaloglou, chef, Solutions numériques pour la santé
Kathy Peters, directrice, collaboration et partenariats à l'échelle du système

ESO de Burlington

Comment les membres de notre ESO se sont-ils réunis pour planifier la gestion de l'information et la protection de la vie privée?

- *Formation d'un groupe de travail composé de membres représentant tous les partenaires de l'ESO pour élaborer une première version axée sur les besoins du PHGI*
- *Incorporation des apprentissages issus de la gouvernance axée sur les programmes et des accords qui ont précédé le PHGI*

Quelles leçons avons-nous tirées de notre expérience?

- *Établir une portée claire et des besoins en matière de gestion de l'information afin d'alimenter les discussions sur la gouvernance et l'intendance des données adéquates*
- *La gouvernance et la responsabilisation en matière de données, ainsi que les cadres de partage des données, ne constituent pas le PHGI, mais en sont des livrables*
- *Quelques itérations sont nécessaires pour démontrer le besoin et la valeur, obtenir du soutien et établir une voie de mise en œuvre*

Comment appliquerons-nous nos apprentissages dans l'élaboration de notre PHGI et l'avancement de nos travaux en matière de gestion de l'information et de protection de la vie privée?

- *Continuer d'apprendre des partenaires opérationnels, de les éduquer par rapport aux avantages du PHGI et de les intégrer*

Principes du PHGI

- Être axé sur les objectifs, déterminés par les exigences et les besoins immédiats de l'ESO
- Tirer parti des données et des outils existants du système
- Compléter les capacités de gestion de l'information des membres de l'ESO
- Collaborer avec d'autres ESO
- Mettre l'accent sur l'intégration des processus interorganisationnels et des données du système
- Ne pas surcharger les fournisseurs et les organismes membres avec des flux de travail supplémentaires
- Commencer par des choix simples et pratiques
- Favoriser la gestion de la santé de la population
- Adopter les normes établies (pour les données), le cas échéant

Aperçu du PHGI

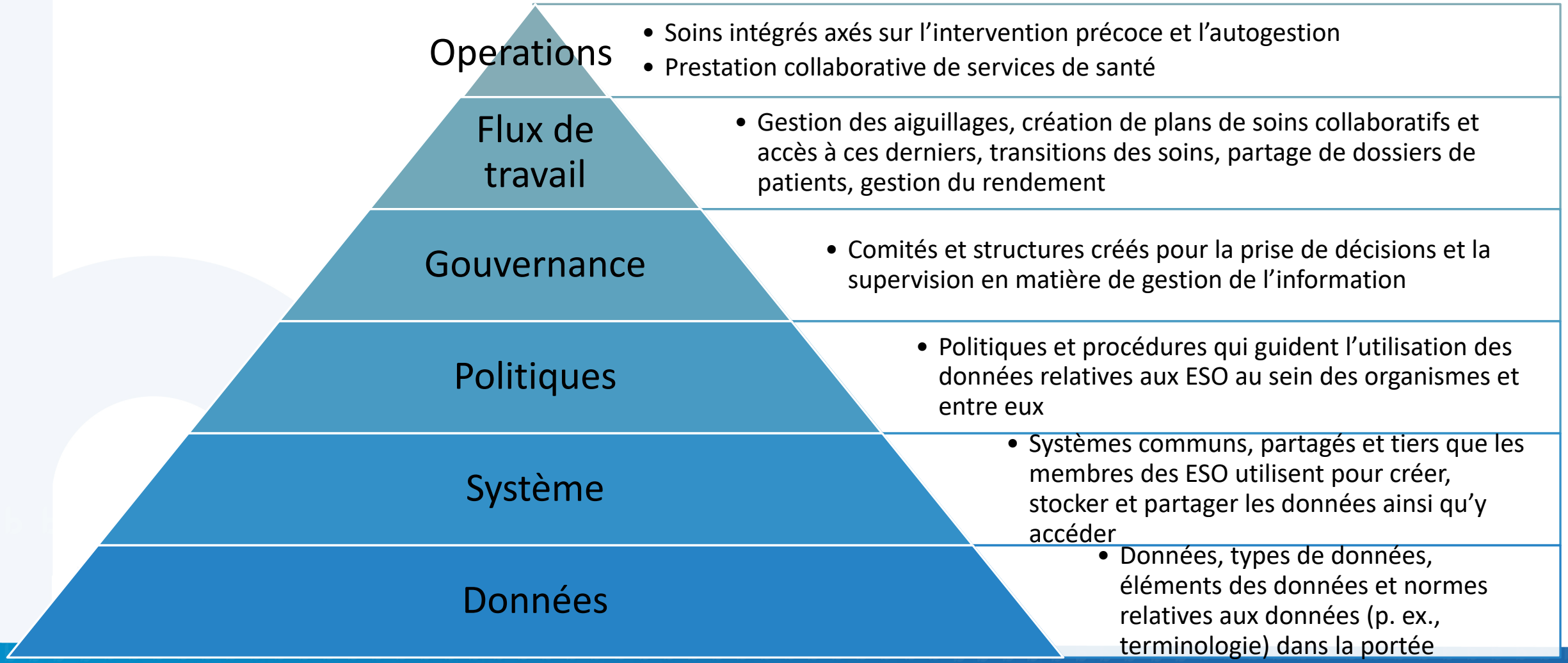

BURLINGTON ONTARIO HEALTH TEAM

Considérations en matière de gouvernance

- De nombreux partenaires et membres qui ont leurs propres systèmes et ressources de TI et qui ont accepté de travailler ensemble sur des programmes communs et de fournir des services coordonnés ou groupés
- Comment acheter et payer des services d'intégration ou des solutions communes en matière de communication?
- Quelles données sont distinctes et lesquelles sont communes?
- De quelle façon la responsabilisation en matière de données communes est-elle partagée?

Stratégie du PHGI de l'ESO de Burlington

Gouvernance des données

- Responsabilisation et surveillance
- Cadre de partage des données
- Protection de la vie privée

Équipe des données

- Ressources humaines, compétences et connaissances requises pour créer et soutenir le PHGI
- Engagement et communication avec les partenaires

Plateforme des données de l'ESO de Burlington

- Plateforme de soutien des données de l'ESO et des activités d'analyse
- Gestion de la santé de la population

Collaborations

- Relations avec d'autres ESO et partenaires du système
- Chef de file en matière de normes relatives aux données et d'interopérabilité des systèmes

ESO de Burlington

Comment les membres de notre ESO se sont-ils réunis pour planifier la gestion de l'information et la protection de la vie privée?

- *Formation d'un groupe de travail composé de membres représentant tous les partenaires de l'ESO pour élaborer une première version axée sur les besoins du PHGI*
- *Incorporation des apprentissages issus de la gouvernance axée sur les programmes et des accords qui ont précédé le PHGI*

Quelles leçons avons-nous tirées de notre expérience?

- *Établir une portée claire et des besoins en matière de gestion de l'information afin d'alimenter les discussions sur la gouvernance et l'intendance des données adéquates*
- *La gouvernance et la responsabilisation en matière de données, ainsi que les cadres de partage des données, ne constituent pas le PHGI, mais en sont des livrables*
- *Quelques itérations sont nécessaires pour démontrer le besoin et la valeur, obtenir du soutien et établir une voie de mise en œuvre*

Comment appliquerons-nous nos apprentissages dans l'élaboration de notre PHGI et l'avancement de nos travaux en matière de gestion de l'information et de protection de la vie privée?

- *Continuer d'apprendre des partenaires opérationnels, de les éduquer par rapport aux avantages du PHGI et de les intégrer*

ALL NATIONS
HEALTH PARTNERS

Région du Nord – Traité n° 3 du nord-ouest – zone de service de Kenora et du Kenora Chiefs Advisory

Colleen Neil – directrice générale

ALL NATIONS
HEALTH PARTNERS

Comment les membres de notre ESO se sont-ils réunis pour planifier la gestion de l'information et la protection de la vie privée?

- Comité mixte sur la protection de la vie privée
- Mise en œuvre d'un site SharePoint commun à l'intention de l'ESO d'All Nations Health Partners pour le partage et le stockage de documents
- Accord de partage des données sur les soins primaires entre cinq (5) de nos partenaires

Quelles leçons avons-nous tirées de notre expérience?

- Juridiques/formelles c. collaboratives/novatrices

Comment appliquerons-nous nos apprentissages dans l'élaboration de notre PHGI et l'avancement de nos travaux en matière de gestion de l'information et de protection de la vie privée?

- Déterminer la prochaine étape pour les fournisseurs et les patients
- Harmoniser le travail de Santé Ontario à l'échelle provinciale et locale
- Accommodements des dépositaires de renseignements sur la santé et des personnes qui ne sont pas dépositaires de renseignements sur la santé
- Chaque fois que nous ajoutons un partenaire, il est plus facile pour le prochain de se joindre à nous

Canadian Mental Health Association Kenora
District of Kenora Homes & Community Support Services
FIREFLY
WAASEGIIZHIG NANAANDAWEYEWIGAMIG
KENORA CHIEFS ADVISORY OGIMAAWABIITONG
KDSB KENORA DISTRICT SERVICES BOARD
LAKE OF THE WOODS DISTRICT HOSPITAL
Northwestern Health Unit
Kenora Association for Community Living A Meaningful and Satisfying Life
Sunset Country Family Health Team
GRAND COUNCIL TREATY #3
Township of Sioux Narrows / Nestor Falls
Lake of the Woods KENORA Corporation of the City of Kenora
District of Kenora Unincorporated Ratepayers Association
Kenora Métis Council Métis Nation of Ontario

ALL NATIONS
HEALTH PARTNERS

Considérations en matière de protection de la vie privée et répercussions

- Autorités en matière de protection de la vie privée
- Harmonisation des politiques relatives à la protection de la vie privée
- Harmonisation des pratiques et procédures
- Avis d'infraction
- Contrôles et mesures de protection

ALL NATIONS
HEALTH PARTNERS

Autorités en matière de protection de la vie privée

Comité mixte sur la protection de la vie privée

- Période convenue en vertu de l'accord de partage des données
- Cadre de référence en bonne et due forme
- Les membres sont des responsables de la protection de la vie privée désignés qui représentent chaque membre partenaire

Harmonisation des politiques relatives à la protection de la vie privée

- Les politiques des partenaires ont été examinées pour en vérifier l'harmonisation et les secteurs d'ajustement
- Un énoncé de politique de partenariat destiné au public a été produit et distribué à tous les partenaires à des fins d'affichage

Canadian Mental Health Association Kenora
District of Kenora Homes & Community Support Services
FIREFLY
WAASEGIIZHIG NANAANDAWEYEWIGAMIG
KENORA CHIEFS ADVISORY
OGIMAAWABIITONG
KDSB KENORA DISTRICT SERVICES BOARD
LAKE OF THE WOODS DISTRICT HOSPITAL
Northwestern Health Unit
Kenora Association for Community Living A Meaningful and Satisfying Life
Sunset Country Family Health Team
GRAND COUNCIL TREATY #3
Township of Sioux Narrows / Nestor Falls
Lake of the Woods KENORA
Corporation of the City of Kenora
District of Kenora Unincorporated Ratepayers Association
Kenora Métis Council
Métis Nation of Ontario

ALL NATIONS
HEALTH PARTNERS

Autorités en matière de protection de la vie privée

Harmonisation des pratiques et procédures

- Les responsables de la protection de la vie privée de chaque partenaire ont convenu de respecter tous les mois les mêmes normes de vérification de la protection de la vie privée

Avis d'infraction

- Les membres du comité mixte de protection de la vie privée doivent aviser les autres partenaires de toute infraction constatée qui les concerne
- Actuellement, tous les partenaires demeurent des dépositaires de renseignements sur la santé indépendants et sont responsables de leur propre conformité au Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario

Canadian Mental Health Association Kenora
District of Kenora Homes & Community Support Services
FIREFLY
WAASEGIIZHIG NANAANDAWEYEWIGAMIG
Lake of the Woods KENORA
KENORA CHIEFS ADVISORY OGIMAAWABIITONG
KDSB KENORA DISTRICT SERVICES BOARD
LAKE OF THE WOODS DISTRICT HOSPITAL
Northwestern Health Unit
Kenora Association for Community Living A Meaningful and Satisfying Life
Sunset Country Family Health Team
GRAND COUNCIL TREATY #3
Township of Sioux Narrows / Nestor Falls
Corporation of the City of Kenora
District of Kenora Unincorporated Ratepayers Association
Kenora Métis Council
Métis Nation of Ontario

ALL NATIONS
HEALTH PARTNERS

Autorités en matière de protection de la vie privée

Contrôles et mesures de protection

- Les partenaires ont adopté les mêmes modules de formation sur la protection de la vie privée pour la formation et l'intégration annuelles
- Les partenaires doivent aviser les autres partenaires lorsque de nouveaux employés sont intégrés ou que des employés s'en vont
- Le principal fournisseur de soins de santé est avisé lorsque le dossier de son patient est accessible par l'entremise d'un fournisseur externe

ALL NATIONS
HEALTH PARTNERS

Prochaines étapes en matière de protection de la vie privée

- All Nations Health Partners explore les avantages, les inconvénients et le processus de demande pour les personnes qui souhaitent devenir un dépositaire de renseignements sur la santé regroupé
- Demander des conseils sur le partage des données aux personnes qui ne sont pas dépositaires de renseignements sur la santé
- Vérifier les plateformes des portails de patients et des applications virtuelles pour assurer la conformité à la protection de la vie privée

ALL NATIONS
HEALTH PARTNERS

Accord de partage des données sur les soins primaires

- Waasegiizhig Nanaandawe'iyewigamig et l'équipes santé familiale de Sunset Country
- Sensibilisation communautaire
- Équité communautaire
- Hôpital du district du lac des Bois (accès rapide pour le traitement de la toxicomanie) et circonscription sanitaire du Nord-Ouest
- Kenora Chiefs Advisory

Canadian Mental Health Association Kenora
Kenora Association for Community Living
District of Kenora Homes & Community Support Services
Sunset Country Family Health Team
FIREFLY
GRAND COUNCIL TREATY #3
Township of Sioux Narrows / Nestor Falls
WAASEGIIZHIG NANAANDAWE'IYEWIGAMIG
Lake of the Woods KENORA
Corporation of the City of Kenora
KENORA CHIEFS ADVISORY
OGIMAAWABIITONG
District of Kenora Unincorporated Ratepayers Association
KDSB KENORA DISTRICT SERVICES BOARD
LAKE OF THE WOODS DISTRICT HOSPITAL
Kenora Métis Council
Métis Nation of Ontario
Northwestern Health Unit

ALL NATIONS
HEALTH PARTNERS

Prochaines étapes en matière de partage des données

Un dossier communautaire – une occasion

- Soins primaires
- Cliniques externes
- Mesures de soutien en matière de soins infirmiers communautaires

Points à prendre en considération

- **ÉQUITÉ**
- Connectivité
- Soins à domicile et en milieu communautaire
- Santé mentale et dépendances
- Partenaires qui ne sont pas dépositaires de renseignements sur la santé

Canadian Mental Health Association Kenora
District of Kenora Homes & Community Support Services
FIREFLY
WAASEGIIZHIG NANAANDAWEYEWIGAMIG
KENORA CHIEFS ADVISORY OGIMAAWABIITONG
KDSB KENORA DISTRICT SERVICES BOARD
LAKE OF THE WOODS DISTRICT HOSPITAL
Northwestern Health Unit
Kenora Association for Community Living A Meaningful and Satisfying Life
Sunset Country Family Health Team
GRAND COUNCIL TREATY #3
Township of Sioux Narrows / Nestor Falls
Lake of the Woods KENORA Corporation of the City of Kenora
District of Kenora Unincorporated Ratepayers Association
Kenora Métis Council Métis Nation of Ontario

ALL NATIONS
HEALTH PARTNERS

Coordonnées

Colleen Neil
EXECUTIVE LEAD
CELL (807) 407-5853
anhp.net
cneil@scfht.ca

ALL NATIONS
HEALTH PARTNERS

Canadian Mental Health Association Kenora
District of Kenora Homes & Community Support Services
FIREFLY
WAASEGIIZHIG NANAANDAWEYEWIGAMIG
KENORA CHIEFS ADVISORY OGIMAAWABIITONG
KDSB KENORA DISTRICT SERVICES BOARD
LAKE OF THE WOODS DISTRICT HOSPITAL
Northwestern Health Unit
Kenora Association for Community Living A Meaningful and Satisfying Life
Sunset Country Family Health Team
GRAND COUNCIL TREATY #3
Township of Sioux Narrows / Nestor Falls
Lake of the Woods KENORA Corporation of the City of Kenora
District of Kenora Unincorporated Ratepayers Association
Kenora Métis Council Métis Nation of Ontario

Période de questions

Ontario

3. Réunions en petits groupes

- Discussions sur la planification du PHGI
  1. Besoins en matière de gestion de l'information
  2. Gouvernance et responsabilisation en matière d'information
  3. Considérations et plans en matière de vie privée
  4. Approches innovantes et leçons apprises

En tenant compte du sujet, afin de terminer le PHGI de votre ESO :

1. Qu'est-ce qui fonctionne bien au sein de votre ESO?
2. Quels sont certains des défis que votre ESO doit relever?
3. Pour que votre ESO rencontre plus de succès...
   a) que pourrait-elle faire?
   b) qu'est-ce qu'un autre partenaire pourrait faire (p. ex., ministère, Santé Ontario, autres)?

4. Compte rendu des petits groupes et conclusion

- Compte rendu des petits groupes
- Conclusion
  - *Bonnie Scott, Santé Ontario*
  - *Olive Collaco, Direction des stratégies et des politiques de gestion de l'information*